



Direction de la communication

Tél. : 05 59 46 60 40

Courriel : [communication@bayonne.fr](mailto:communication@bayonne.fr)

Le 1<sup>er</sup> décembre 2014

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **INAUGURATION DU COLLEGE MARRACQ**

### **L'INVESTISSEMENT DE LA VILLE DE BAYONNE**



La Ville de Bayonne s'est investie dans les travaux du collège Marracq, entrepris par le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques.

Le Conseil général ayant réalisé les travaux de restructuration des bâtiments, de création du parvis et de la voie pour les bus scolaires, la Ville a quant à elle procédé aux travaux de :

- démolition de la voirie existante,
- réaménagement de la circulation et du stationnement,
- sécurisation des accès bus et cheminements des collégiens
- élargissements trottoirs
- plantations d'arbres
- génie civil pour renouvellement éclairage public et création carrefour à feux
- revêtements de chaussée et trottoirs complets
- pose d'une clôture à l'angle des la rue des Montagnards et de la rue Vital Biraben.

C'est la Ville de Bayonne qui a imaginé le système de gare routière scolaire aujourd'hui réalisée et le système de débouché sur l'avenue Jacques Loeb qui a permis d'optimiser et de sécuriser le transport scolaire.

Coût total pour la Ville de Bayonne : **247 000 € TTC.**

La restructuration du collège Marracq par le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques a connu plusieurs étapes. Elle a consisté en la réhabilitation des bâtiments existants (externat, administration, gymnase, demi-pension et ancienne chapelle), en la déconstruction de bâtiments (A : ancien internat du lycée Cassin et D bloc scientifique) et enfin en la création d'une partie neuve en extension (pôle accueil, salle polyvalente, préaux vestiaires).

Elle a également donné lieu à la requalification de la chapelle, après accord de désacralisation par l'évêché en 2010, qui accueille désormais au rez-de-chaussée, le CDI et à l'étage, la salle de musique où les voutes participent à l'acoustique.

La requalification des espaces extérieurs et des accès est également prise en compte avec l'aménagement d'un parvis sécurisé et la requalification de la rue des Montagnards menée par la ville de Bayonne.

Cette opération représente une restructuration de 11 500m<sup>2</sup> de surface dans œuvre.

Préalablement, des acquisitions et des transferts fonciers avaient été conclus par acte administratif du 1<sup>er</sup> février 2010 : Gymnase (Ville de Bayonne à CG64), bâtiments d'enseignement, plateau sportif, parvis et parking d'entrée principale (ACBA à CG64), Bâtiment A et ses abords (Etat à CG64).